

Personnes prises en charge pour autres cancers actifs en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 d'autres cancers (à l'exclusion des cancers du sein chez la femme, du côlon, de la jonction recto-sigmoïdienne, du rectum, du poumon, des bronches, de la prostate et des tumeurs à évolution imprévisible ou inconnue) avec date de début au cours des années n à n-1, et/ou personnes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour autres cancers au cours des années n à n-1 (diagnostic principal ou relié), et hommes atteints de cancers du sein. Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante). Toutefois, les personnes identifiées comme ayant un autre cancer dans le PMSI-MCO au cours des années n à n-1, et repérées uniquement par une hospitalisation pour « examen de contrôle après traitement d'une tumeur maligne » (Z08 en diagnostic principal ou relié), ont été reclassées dans le groupe surveillance si elles n'ont pas eu au cours des années n à n-1 de séance de radiothérapie (Z51.0) et/ou de chimiothérapie (Z51.1). Un traitement par thérapie ciblée (spécifique des cellules cancéreuses) ou un séjour pour métastase au cours des années n à n-1 conduit à reclasser le patient dans le groupe de cancer actif. En présence d'un autre cancer et de séjours pour métastases, certains séjours dont le codage indique un cancer primitif du foie, de l'os et du cerveau ont été considérés comme liés à une métastase hépatique, osseuse ou cérébrale de l'autre cancer.

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 836 100 personnes prises en charge pour autres cancers actifs, dont 46% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 68 ans et 70 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 38%, dont 45% sont des femmes. Dans l'ensemble, 68% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec ces cancers. Le taux brut tous régimes confondus est de 12,62‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 12,34‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 4,42‰ sont prises en charge pour autres cancers actifs, contre 4,32‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 5,76‰ contre 4,3‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	3 600	11 500	49 200	79 300	135 000	171 800	450 400
Taux brut	0,6‰	1,55‰	6,02‰	19,84‰	39,24‰	65,74‰	14,23‰
Femmes							
Effectif	2 800	18 100	63 000	63 700	95 000	143 000	385 700
Taux brut	0,5‰	2,26‰	7,2‰	14,77‰	24,62‰	35,97‰	11,14‰
Total							
Effectif	6 400	29 600	112 100	143 000	230 000	314 800	836 100
Taux brut	0,55‰	1,92‰	6,63‰	17,21‰	31,51‰	47,78‰	12,62‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	54 600	14,42‰	13,90‰	45 700	11,14‰	11,13‰	100 300	12,72‰	12,52‰
Bourgogne-Franche-Comté	21 000	15,96‰	13,72‰	17 200	12,08‰	11,02‰	38 100	13,94‰	12,40‰
Bretagne	26 300	16,48‰	14,87‰	21 800	12,63‰	11,61‰	48 100	14,48‰	13,19‰
Centre-Val de Loire	17 900	14,85‰	13,00‰	14 100	10,69‰	9,96‰	32 100	12,68‰	11,50‰
Corse	3 000	20,83‰	17,18‰	2 500	15,65‰	13,97‰	5 500	18,13‰	15,66‰
Grand Est	35 300	14,03‰	13,01‰	30 700	11,24‰	10,83‰	66 000	12,58‰	11,92‰
Guadeloupe	1 400	7,86‰	7,19‰	1 600	7,27‰	7,27‰	2 900	7,53‰	7,27‰
Guyane	400	4,69‰	7,51‰	400	4,15‰	6,97‰	900	4,40‰	7,29‰
Hauts-de-France	36 900	13,05‰	13,82‰	31 400	10,22‰	10,71‰	68 300	11,58‰	12,18‰
Ile-de-France	65 100	11,33‰	13,21‰	60 000	9,52‰	11,26‰	125 100	10,38‰	12,24‰
Martinique	1 300	8,22‰	7,07‰	1 600	7,95‰	7,53‰	2 900	8,07‰	7,36‰
Mayotte	100	2,23‰	3,89‰	200	2,69‰	4,28‰	300	2,48‰	4,18‰
Normandie	23 800	15,28‰	14,13‰	20 100	11,77‰	11,16‰	43 900	13,45‰	12,60‰
Nouvelle Aquitaine	45 600	16,03‰	13,56‰	37 800	12,09‰	10,82‰	83 400	13,97‰	12,20‰
Occitanie	43 200	15,23‰	13,39‰	36 900	11,93‰	11,18‰	80 000	13,51‰	12,33‰
Pays de la Loire	29 100	15,98‰	15,14‰	23 500	11,99‰	11,69‰	52 600	13,91‰	13,41‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41 700	16,91‰	14,76‰	36 300	13,28‰	12,31‰	78 000	15,00‰	13,56‰
Réunion	2 800	6,41‰	8,38‰	3 000	6,15‰	7,93‰	5 900	6,27‰	8,20‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
des personnes prises en charge pour autres cancers actifs par classe d'âge en 2019**

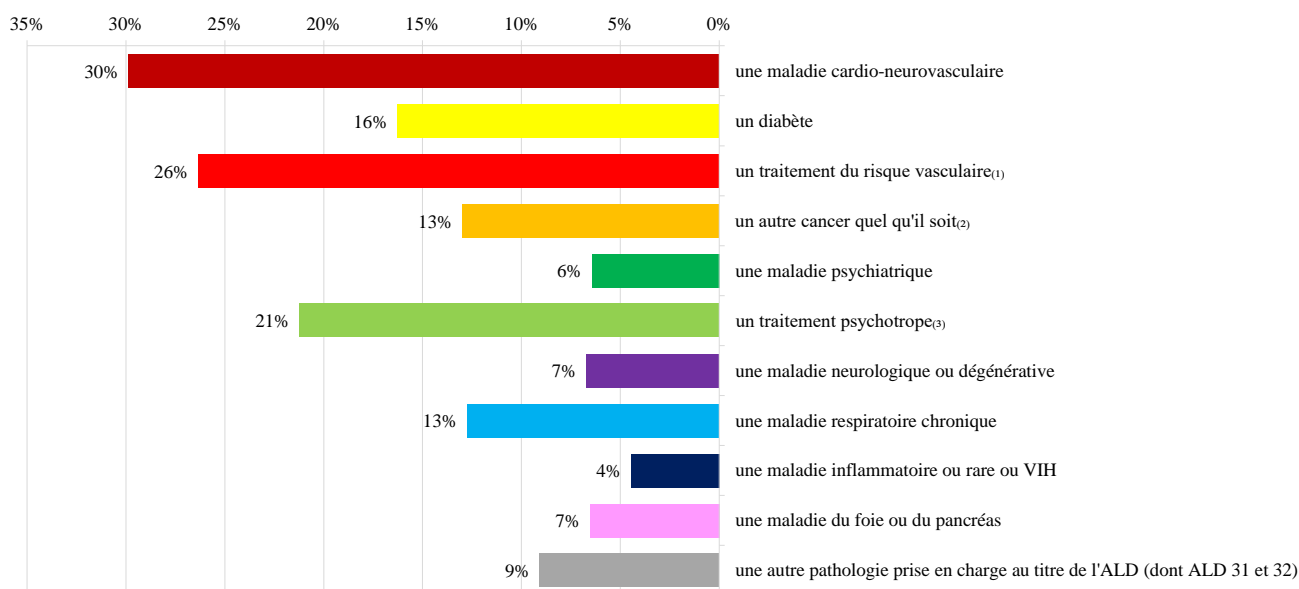
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	200	600	5 600	12 200	21 800	41 100	81 500
Effectif total	5 400	25 600	92 400	114 900	179 800	229 000	647 200
Taux brut	3,19%	2,28%	6,06%	10,65%	12,10%	17,95%	12,59%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour autres cancers actifs décédées en 2019 sont respectivement de 74 ans et de 75 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour autres cancers actifs, pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽²⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽³⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 9 592 millions d'euros (5,7%) sont attribués à la prise en charge pour autres cancers actifs :

- 3 506 millions d'euros pour les soins de ville (37%)
- 5 749 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (60%)
- 337 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (3%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 11 470 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour autres cancers actifs est de 3,14%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de 0,12 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,13 point.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables aux autres cancers actifs est de 5,04%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 1,84%.